

**Société des Mines de Phosphates**  
**SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM**

**Installations Portuaires - Annaba-**

<b>Installation Portuaires - Annaba-</b> Demande de prix N° : 006/IPA/2025 Demande d'achat N° : 001346 Nombre de page : 03/03 Affaire suivi par : M. BOUSSAID Kamel Pour : <b>BPM</b> Objet de la demande : <b>Vérin hydraulique P/BULL LIBHERR 506</b>	<b>Fournisseur :</b>
---	----------------------

**Monsieur ;**

Les installations portuaires d'Annaba vous invitent à présenter votre meilleure offre technique et financière pour répondre aux besoins décrits dans la demande de prix, selon les instructions du document de consultation ci-joint.

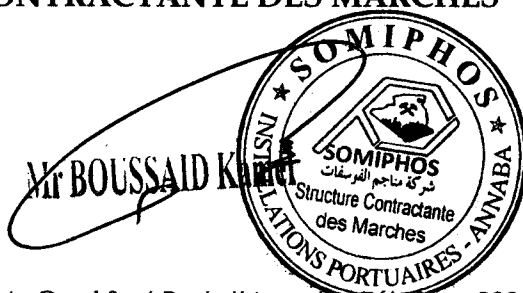
Nous vous prions de bien vouloir agréer, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

<b>Nomenclature</b>	<b>Désignation et spécification technique</b>	<b>Quantité</b>
212720075	Fourniture et pose vérin hydraulique de levage avec la réf : 93501721 P/BULL-LIBHERR 506.	02

NB : Nous portons à votre connaissance que vous pouvez consultez notre portail sur l'adresse suivante : [www.somiphos.com](http://www.somiphos.com)

Fait à Annaba le : 09/11/2025

**LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE**  
**CONTRACTANTE DES MARCHES**



Société des Mines de Phosphates  
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM  
Installations Portuaires -Annaba-

**Document de consultation (DDC)**

**Demande de prix N°006/2025**

**OBJET : F/P vérin hydraulique de levage**

**P/bull Liebherr 506.**

**1. Modalité de soumission des offres :**

Les offres doivent être transmises au plus tard le : **24/11/2025 à 11H00** ; Par l'un des moyens suivants :

- Par e-mail : [cop.somiphos.ipa@gmail.com](mailto:cop.somiphos.ipa@gmail.com) (*e-mail confidentiel C.E.P.E.O*)
- Sous pli fermé anonyme portant la mention :

**A n'ouvrir que par la C.O.P.E.O.**

A déposé à l'adresse suivante :

**Bureau du chargé de la réception des offres de l'unité /N°TEL :  
0770.06.93.23SOMIPHOS. IPA QUAI SUD PORT ANNABA**

- Chaque offre doit obligatoirement comprendre deux volets distincts dans le même envoi (e-mail ou pli) :
- Offre technique
- Offre financière

**2. Demande de clarification :**

Toute demande de clarification doit être adressée au plus tard (10) dix jours avant la date limite de dépôt des offres, par :

**Tél : 0783 071 646**

**E-mail : [somiphosipa.struc.contrac@gmail.com](mailto:somiphosipa.struc.contrac@gmail.com) (*e-mail de la structure contractante des Marchés*)**

**3. Obligations administratives et documents à fournir :**

Les offres doivent impérativement :

- ❖ Mentionné le numéro de la présente demande de prix ;
- ❖ Indiquer les informations fiscales du soumissionnaire :
  - Registre de commerce ;
  - Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
  - Relevé d'identité bancaire (RIB) ;
  - Numéro d'imposition ;
  - C20.

#### **4. Condition général de soumission :**

##### **4.1 Validité des offres :**

Durée minimale exigée : **60 jours**, à compter de la **date limite** de la réception des offres.

##### **4.2 Condition de paiement**

Paiement à terme différé de quarante jours, après réception conforme et acceptation des services.

##### **4.3 Condition de livraison :**

- Tous les prix doivent être exprimés en dinar algérien et inclure tous les frais annexés (Transport, manutention, etc.) ;
- Aucune révision de prix ne sera acceptée après soumission de l'offre ;
- La livraison est obligatoire sur le site des **IPA SOMIPHOS-Annaba** ;

##### **4.4 Délai de livraison ou d'exécution :**

Le fournisseur doit préciser clairement dans son offre le délai de livraison du produit.

##### **4.6 La garantie :**

Le fournisseur doit indiquer la **durée exacte de garantie**, couvrant tout défaut de fabrication.

#### **5. Critères d'évaluation des offres :**

L'attribution des commandes se fera sur la base d'une évaluation globale prenant en compte les critères suivants :

##### **5.1 Qualité technique :**

Les produits doivent répondre aux exigences techniques du service demandeur.

##### **Disponibilité immédiate :**

En cas d'urgence (selon appréciation de la commission), priorité aux offres disponibles immédiatement du soumissionnaire retenu pour éviter tout retard.

##### **5.2 Adaptation aux besoins opérationnels :**

Une solution plus coûteuse peut être retenue si elle garantit la continuité des opérations.

6. Cas d'Exclusion des Offres :

Sont exclues sans examen les offres :


- Incomplètes ou hors délai
- Sans documents administratifs exigés ;
- Sans délai de livraison ou de garantie précisé ;
- Non conformes aux spécifications techniques du services demandeur.

7. **Pénalité de Retard**

Taus : 0,5 % du montant total HT par jour de retard plafonné à 10 %.

Cette pénalité est sans préjudice des autres recours (résiliation, indemnisation).

**LE RESPONSABLE DE LA  
STRUCTURE CONTRACTANTE DES MARCHES**

  
**Mr BOUSSAID Kamel**

